

LEGENDE	
	LIMITE E.P.C.I.
	LIMITES DE COMMUNES
	AC1- PERIMETRE DE PROTECTION DE MONUMENTS HISTORIQUES CLASSE OU INSCRIT
	AC2- PERIMETRE DE PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS CLASSES
	AC2- PERIMETRE DE PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS INSCRITS
	PERIMETRE DE ZONE HORS SITE INSCRIT
	AS1- PERIMETRE IMMEDIAT DE PROTECTION DES POMPAGES D'EAU POTABLE
	AS1- PERIMETRE RAPPROCHE DE PROTECTION DES POMPAGES D'EAU POTABLE
	AS1- PERIMETRE ELOIGNE DE PROTECTION DES POMPAGES D'EAU POTABLE
	EL7- SERVITUDE D'ALIGNEMENT
	EL9- PASSAGE DE PIETONS SUR LE LITTORAL
	EL9- HYDROCARBURES LIQUIDES OU LOUEURS SOUS PRESSION
	ETABLISSEMENT DE CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE GAZ
	ETABLISSEMENT DE CANALISATIONS ELECTRIQUES
	PT1- TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTRO-MAGNETIQUES
	PT2- TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES DES CENTRES D'EMISSION ET DE RECEPTION EXPLOITES PAR L'ETAT
	PT2- LIAISON TROPOSPHERIQUE SEMAPHORE DE LA HEVE - SATORY MARINE
	PT3- CABLE DE TELECOMMUNICATION A GRANDE OU MOYENNE DISTANCE
	T1- EMPRISE SNCF
	T5- ZONE DE DEGAGEMENT DE L'AVICORROME DE DECOUVILLE ET GATTEIN RIGOLE DES HAUTEURS
	T8- ZONE DE PROTECTION DES INSTALLATIONS RADIO-ELECTRIQUES DE NAVIGATION ET D'ATERRISSAGE
	PER- PERIMETRE DES ZONES DU PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE CRICQUEBOEUF (PPR du 4/25/1990)

